

BRÈVES ÉCONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BEYROUTH

N° 47 – du 17 novembre au 24 novembre 2022

ZOOM SUR :

LES INTERCONNEXIONS ÉLECTRIQUES AU PROCHE-ORIENT

Les interconnexions électriques au Proche-Orient se développent rapidement, alors que la situation énergétique des pays est très hétérogène. L'interconnexion des pays du Golfe avec le Proche-Orient, en particulier pour sécuriser l'approvisionnement de l'Irak, catalyse les projets dans la région, tout comme l'interconnexion avec l'Europe.

L'approvisionnement en électricité de l'Irak est un enjeu majeur pour la région. L'Irak manque de gaz pour être autosuffisant en électricité et est très dépendant des importations de gaz et d'électricité d'Iran. Des irritants récurrents perturbent toutefois cette relation, qu'il s'agisse d'arriérés ou d'interruptions d'approvisionnement lors de pics de demande simultanés conduisant l'Iran à privilégier sa demande intérieure. L'Irak cherche ainsi à relancer plusieurs projets régionaux : (i) le projet d'interconnexion entre Cizre (Turquie) et le barrage de Mossoul a été finalisé en juillet 2022 et permet théoriquement d'importer 500 MW ; (ii) l'Irak a signé un accord en 2020 pour s'interconnecter avec la Jordanie et permettre à l'Égypte de fournir indirectement 150 MW dès 2024 ; (iii) l'interconnexion avec les pays du Golfe est en cours de déploiement. L'approvisionnement d'ici à 2024 (500 MW puis 1,8 GW) proviendrait avant tout d'Arabie saoudite, via le Koweït. Par ailleurs, l'Irak a signé un accord de principe avec l'Arabie saoudite pour une interconnexion directe (1 GW, 435 km).

L'Égypte cherche à se positionner comme un hub régional d'électricité. Bien que l'Égypte soit en excédent d'électricité (20 GW) et reliée aux réseaux libyen, jordanien et soudanais, moins de 0,2% de sa production est actuellement exportée. Inversement, l'Égypte souhaite assurer sa sécurité d'approvisionnement, dans un contexte de pression démographique et d'épuisement de ses champs gaziers. Sa stratégie comprend 3 volets : (i) l'interconnexion avec l'Europe : l'Égypte, la Grèce et Chypre ont signé en octobre 2021 un accord sur le raccordement de leurs réseaux (3 GW) ; (ii) l'interconnexion avec l'Arabie saoudite, dont le pic énergétique a une saisonnalité différente : la première phase (1,5 GW) devrait être terminée d'ici fin 2024 et la seconde (3 GW) d'ici début 2026 ; (iii) l'extension des capacités de transmission vers le Soudan, la Libye et la Jordanie.

La Jordanie aspire également à devenir un hub régional d'électricité. La Jordanie est connectée à : (i) l'Égypte (volumes marginaux) ; (ii) la Syrie (transmission inactive depuis 2011) ; (iii) Israël (échanges ponctuels) ; (iv) la Palestine. Les capacités de production excédentaires conduisent la Jordanie à rechercher des débouchés pour contribuer au rééquilibrage financier de la National Electric Power Company (NEPCO). Outre le projet d'interconnexion avec l'Irak (cf. supra), 3 projets sont en cours : (i) un protocole d'accord tripartite (Israël-Jordanie-EAU) signé en novembre 2021 prévoit l'exportation de 600 MW d'électricité solaire jordanienne (avec un investissement de l'entreprise émirienne Masdar), en échange de l'approvisionnement par Israël de 200 M m3 d'eau désalinisée ; (ii) une connexion à l'Arabie saoudite (500 MW puis 1 GW) est prévue d'ici mi-2025 ; (iii) un projet d'interconnexion au Liban via la Syrie (250 MW) a été lancé en 2021 (sur financement Banque Mondiale) mais semble aujourd'hui au point mort.

Enfin, une interconnexion est envisagée entre Israël, Chypre et la Grèce, ce qui permettrait à Israël d'exporter vers l'Europe de l'électricité produite avec son gaz.

LE CHIFFRE À RETENIR

20 GW

Excédent d'électricité de l'Égypte

SER de Beyrouth



ÉGYPTE

1. LÉGÈRE BAISSÉ DES TRANSFERTS DE LA DIASPORA ÉGYPTIENNE SUR LES HUIT PREMIERS MOIS 2022.

Selon la Banque Centrale d'Égypte (BCE), les transferts de la diaspora égyptienne ont atteint 20,9 Mds USD sur les huit premiers mois de 2022 contre 21,4 Mds USD au cours de la même période en 2021, soit un recul de 2%. La seule période d'avril à juin 2022 (T4 2021/22) a toutefois connu une augmentation des transferts de 3% pour atteindre 8,3 Mds USD contre 8,1 Mds USD pour la période correspondante de l'année précédente.

2. CPO 27: L'ÉGYPTE AFFIRME SES AMBITIONS DANS L'HYDROGÈNE VERT.

Les autorités égyptiennes ont signé 9 accords-cadres avec des multinationales, qui visent la production théorique à terme de respectivement 7,6 et 2,7 millions de tonnes d'ammoniac et d'hydrogène vert, pour un investissement total estimé à 83 Mds USD. Le projet le plus avancé, porté par le développeur norvégien Scatec, le génie civiliste égyptien Orascom Construction et le producteur d'engrais égypto-émirati Fertigllobe, a fait l'objet d'un accord final pour le développement d'une capacité d'électrolyse de 100 MW pour la production d'un million de tonnes d'ammoniac vert dans les installations industrielles de Fertigllobe situées à Ain Sokhna. La mise en service de la première phase du projet (5 MW d'électrolyse) a été annoncée en marge de la COP27. Le coût du projet est estimé à 450 M EUR et la BERD allouera un prêt de 80 M EUR au projet. L'Égypte a également lancé une ébauche de stratégie nationale pour l'hydrogène bas-carbone avec comme objectif de capter 8% du marché mondial de l'hydrogène vert d'ici 2040.

Parmi les 9 accords-cadres qui ont été signés lors de la COP27, et qui font suite à des protocoles d'accords précédemment signés au printemps 2022, deux entreprises françaises sont concernées. TotalEren et le fonds d'investissement égyptien Enara Capital ont signé un accord avec le Fonds souverain, le Ministère de l'Électricité et la Zone économique du canal de Suez pour la production de 300 000 tonnes annuelles d'ammoniac vert à Ain Sokhna. EDF Renouvelables et son partenaire égyptien Zero Waste ont signé un protocole d'accord avec ces mêmes contreparties

égyptiennes pour le développement d'ici 2030 d'une capacité d'électrolyse de 700 MW pour la production de 80 000 tonnes d'hydrogène vert à partir de 2 GW de capacité de solaire et d'éolien. Dans un premier temps, le consortium vise la production de 22 000 tonnes d'hydrogène vert par an d'ici 2026.

3. VERS UN PARTENARIAT ÉGYPTO-EUROPÉEN DANS L'HYDROGÈNE VERT.

L'Union Européenne a signé un protocole d'accord avec l'Égypte pour établir un partenariat stratégique sur l'hydrogène renouvelable. Alors que la stratégie *RePower EU* de la commission vise l'importation de 10 millions de tonnes d'hydrogène vert d'ici 2030, cet accord, qui servira de cadre pour soutenir les conditions à long terme du développement d'une industrie de l'hydrogène renouvelable dans l'UE et en Égypte, y compris sur les volets infrastructures et le financement, participera à atteindre cet objectif. Ce protocole d'accord fait suite à la visite, le 15 juin 2022 au Caire de la Présidente de la Commission Européenne, Ursula von der Leyen, qui a eu pour objectif d'accroître la coopération de l'UE et l'Égypte dans le secteur énergétique et la sécurité alimentaire.

4. TRANSPORT FERROVIAIRE : SIGNATURES D'ACCORDS EN MARGE DE LA COP 27 ENTRE ALSTOM ET NAT

Signature d'un accord-cadre entre Alstom – en tant que chef de file d'un consortium industriel – et l'Autorité nationale des tunnels (NAT) en présence du ministre égyptien des Transports, Kamel el Wazir, portant sur la conception, la construction et la maintenance de la ligne 6 du métro du Caire. Ce nouveau corridor nord-sud de l'agglomération du Caire, qui disposera de 26 stations dont 12 souterraines sur un tracé de 35 kilomètres, permettra de transporter 1,5 millions de passager par an et d'alléger la forte congestion constatée sur la ligne 1 du métro du Caire. Enfin, Alstom a également signé un protocole d'accord avec le ministère des Transports, afin de lancer la première académie ferroviaire du pays, qui fournira des programmes de formation à près de 300 étudiants afin de soutenir l'effort de localisation de l'industrie ferroviaire égyptienne.



IRAK

1. LA BANQUE MONDIALE PRÉVOIT UNE CROISSANCE DE 8,7% EN 2022.

Selon le rapport de la Banque mondiale [Iraq Economic Monitor, Fall 2022: A New Opportunity to Reform](#), le pays devrait enregistrer une croissance du PIB à 8,7 % en 2022, soit parmi les plus élevées de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient. Après une croissance de 2,8 % en 2021, l'Irak confirme donc une reprise post-pandémie (-11,3 % en 2020) qui semble maintenant s'inscrire dans la durée (prévision de 4 % en 2023 et 2,9 % en 2024). Sur les six premiers mois de l'année, le PIB irakien a enregistré une hausse de 10,5 % en glissement annuel. Sur cette période, le secteur pétrolier (qui représente plus de 50 % du PIB) a progressé de 12 %, principalement porté par la hausse du prix du baril, tandis que le secteur non-pétrolier a progressé de 8,4 %. Le PIB/habitant devrait se rapprocher du niveau pré-pandémie et pré-conflit avec Daech avec une prévision de 6 646 \$ fin 2022 contre 7 076 \$ fin 2013, mais il devrait peu à peu s'éroder dans les années à venir (6 582 \$ en 2023 et 6 249 \$ en 2024), notamment sous l'effet de la forte croissance démographique (rythme annuel de 2,3 %). Ce niveau de PIB/habitant permet toutefois à l'Irak de s'ancrer durablement dans son statut de pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure.

IRAN

1. INTERDICTION D'IMPORTATION D'AUTOMOBILES FRANÇAISES.

Le porte-parole du Ministère de l'Industrie, des Mines et du Commerce a annoncé le 18 novembre qu'« en raison du comportement non-professionnel des Français ces dernières années, nous n'autorisons plus l'enregistrement de commandes et l'importation de produits Renault, Peugeot, Citroën et d'autres constructeurs automobiles français ». Selon son interprétation, « les sociétés françaises ont laissé les projets conjoints en Iran à moitié finis et ont quitté le pays et deux grands constructeurs de notre pays (NDLR : SAIPA et IKCO), en raison des actions des constructeurs français, ont subi d'immenses dommages, de telle sorte que l'importation de voitures françaises dans le pays est interdite jusqu'à

ce que ces pertes soient compensées. » Pour mémoire, par une directive en date du 1^{er} novembre 2022, un comité conjoint du Ministère de l'industrie et des douanes a réévalué la valeur des modèles de véhicules complètement montés (CBU) autorisés à l'importation en 2022/2023. **Dans la catégorie des voitures individuelles, 71 modèles ont été listés, dont 62 modèles de constructeurs chinois (Chery, BAIC, Dayun, Haima, Jac, Lamari, Dongfeng, Lifan), six modèles Toyota, deux modèles Fiat et un modèle Mercedes.** S'agissant des utilitaires et camions (« véhicules lourds »), les modèles T440 (2020, 2021, 2022), T460 (2020, 2021, 2022), T480 (2020, 2021, 2022) et T520 (2020, 2021, 2022) de Renault Trucks figurent sur la liste de la directive.

2. IPC EN HAUSSE DE 44% À LA FIN DU MOIS DE ÂBAN.

D'après le Centre national des statistiques, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation atteindrait +2,1% en glissement mensuel, +48,1% en glissement annuel et **+44,0% en moyenne annuelle à la fin du mois de Âban** (21 octobre-21 novembre). L'inflation alimentaire progresserait à un rythme moins soutenu sur un mois (-0,9 point à +1,3%) mais continuerait de croître sur douze mois (+1,7 point à +61,3%), avec une variation comparable en zones urbaines et en zones rurales, à l'inverse de l'inflation totale (+47,4% en zones rurales contre +43,3% en zones urbaines). **Sur un mois, les hausses les plus importantes concerneraient les « soins de santé » (+4,0%), les « fruits et fruits secs » (+3,9%) et le « logement » (+3,7%).**

3. 3,3 Mds\$ ALLOUÉS À L'IMPORTATION DE MÉDICAMENTS ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX.

D'après la Banque Centrale, la valeur des devises rapatriées sur le système NIMA par les exportateurs durant les huit premiers mois de l'année 2022/2023 serait passée de 34 à 42 Mds\$, soit une hausse de 23,5% en g.a. (NDLR : l'obligation de rapatriement de 80% des recettes a été étendue cette année aux exportateurs de pétrole). En application d'un MoU conclu avec le Ministère de la Santé et de l'Éducation médicale et l'administration des Douanes, **3,34 Mds\$ auraient été alloués aux importateurs de médicaments et d'équipements médicaux depuis le début de l'année 2022/2023, dont 1,3 Md\$ au taux de change officiel au cours des trois premiers mois, puis 2,04 Mds\$ au taux de change NIMA.** Pour mémoire, 2,5 Mds\$ avaient été alloués à l'importation de ces biens au taux de change officiel en 2021/2022. Selon



le Gouverneur de la Banque Centrale, le délai d'allocation moyen pour les biens médicaux aurait été ramené de 30 jours au cours des huit premiers mois de 2021/2022 à deux jours sur la même période en 2022/2023.

4. VENTRE DE PÉTROLE AUX SOCIÉTÉS NON-ÉTATIQUES.

Sur proposition de l'Organisation du plan et du budget, un décret pris en Conseil des Ministres a autorisé l'allocation de pétrole brut et/ou condensats de gaz naturel, sous un plafond de 4,4 Mds€, aux entreprises publiques affectataires de crédits budgétaires dans la Loi de finances 2022/2023, afin de favoriser la réalisation de ces crédits. Dans ce cadre, l'entreprise publique devra demander à son ministère de soumettre sa demande à l'Organisation du plan et du budget, puis présenter au Ministère du Pétrole une société de courtage chargée de la vente, du transport et de la réception du paiement. Une fois la transaction réalisée, la contrevaletur en rials sera créditée au taux NIMA à l'entreprise publique. À noter que la société de courtage n'est pas autorisée à contractualiser avec un client actuel du pays.

5. MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ.

Dans le cadre d'une nouvelle loi visant à mieux maîtriser le marché de l'électricité (production, transmission, consommation), le ministère de l'Énergie a été autorisé à réduire la consommation annuelle de 1% en optimisant la consommation dans les unités de climatisation, les systèmes d'éclairage, les centrales thermiques ainsi qu'en réduisant les pertes du réseau de transmission. À cette fin, le Ministère de l'Industrie, des Mines et du Commerce est tenu de construire 10 GW de centrales thermiques pour ses abonnés industriels, et la Banque Centrale a l'obligation de créer de nouvelles lignes de crédit avec d'autres pays (notamment la Chine) pour le financement. Le minage de cryptomonnaies sera limité jusqu'à ce que le nouveau projet de loi sur la réglementation du minage de cryptomonnaies soit adopté.

6. DÉMISSION DU MINISTRE DES VOIES ET DE L'URBANISME.

Le Président Raïssi a accepté la démission de Rostam Ghassemi, Ministre des voies et de l'urbanisme, pour raisons de santé. Un remplaçant sera proposé le 27 novembre au *Madjles*. Membre du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), ancien

Ministre du Pétrole sous le second mandat Ahmadinejad (2011-2013) et Directeur Général de Khatam al Anbiya, la holding de génie civil du CGRI (2007-2011), Rostam Ghassemi a été désigné par le Trésor américain en 2019 pour son rôle allégué dans la commercialisation de cargaisons de pétrole et de produits pétroliers au bénéfice de la force al Qods du CGRI. **Il était depuis peu fragilisé par la diffusion de photos d'un voyage en Malaisie en 2011, le montrant accompagné d'une femme sans *hejab* ni *manto*, et par l'arrestation de son conseiller (neveu de l'ayatollah Makarem Shirazi) pour « corruption financière » par les agents du Ministère du Renseignement, en août 2022.** L'objectif de construction de 4 millions d'unités résidentielles, annoncé par le candidat Raïssi lors de la campagne présidentielle et réaffirmé par M. Ghassemi lors de sa prise de fonctions, a été jugé « non-respecté » par le vice-président de l'Association professionnelle des promoteurs immobiliers de la province de Téhéran, le 27 juin 2022. M. Ghassemi aurait échoué à attirer les sociétés du bâtiment chinoises et turques prévues dans son plan « Pétrole contre logement ».

ISRAËL

1. NORMALISATION DES RELATIONS ENTRE ISRAËL ET LA TURQUIE.

Après l'échange d'ambassadeurs, c'est désormais la grande commission économique qui devrait être de nouveau réunie entre les deux pays. C'est en 2009 que s'est réunie la dernière édition de ces rencontres économiques visant notamment à développer les relations entre entreprises.

2. PÉNURIE DE MÉDICAMENTS.

Près de 150 produits de diverses catégories thérapeutiques, dont certains pour traiter des pathologies lourdes, seraient indisponibles. La pénurie actuelle serait due à la pandémie, la crise économique et aux difficultés des producteurs à faire face à la demande, mais aussi au manque de ressources humaines dans les services chargés du contrôle et des importations du Ministère de la Santé. Les autorités sanitaires ont tenté en vain de limiter à six mois les formalités de mise sur le marché pour les médicaments approuvés par l'UE et les USA, mais les délais sont parfois d'un an ou plus.



3. MALGRÉ UN FLÉCHISSEMENT, L'ÉCONOMIE ISRAËLIENNE DEMEURE SOLIDE.

En année glissante (de septembre 2021 à septembre 2022) la croissance économique s'est établie à 5,8%, la meilleure performance parmi les pays de l'OCDE. L'excédent budgétaire s'établit à 0,5% du PIB depuis janvier. Le rythme de l'inflation a tendance quant à lui à s'accélérer, il est de 5,1% sur la même période (4,9% en année pleine) ce qui a entraîné la Banque Centrale à augmenter le taux directeur de 0,5 points : de 2,75% à 3,25%.

Par ailleurs, une étude (*Meitav Investment House*) souligne que, malgré ces performances et le maintien du taux de chômage autour de 3,5%, ce sont 38,5% des foyers Israéliens qui vivraient à crédit ou sans possibilité d'épargne. La banque d'Israël fait de son côté état d'une hausse sur un an de 7,9% de l'endettement des ménages (environ 208 Mds EUR soit 45% du PIB). Cette dette est aux deux tiers liés à l'immobilier.

4. ISRAËL ADHÈRE AU PROGRAMME DE RECHERCHE AGRICOLE DE L'OCDE.

Lors de la conférence annuelle des ministres de l'Agriculture de l'OCDE tenue à Paris, le ministre israélien a annoncé qu'Israël rejoindra le programme de recherche CRP (The Co-operative Research Program). L'adhésion à ce programme favorisera le partage d'informations et d'actions entre les universitaires et chercheurs des pays de l'organisation.

JORDANIE

1. AMÉLIORATION DE LA PERSPECTIVE DE MOODY'S.

La note attribuée par Moody's à la Jordanie reste B1 mais l'agence de notation a relevé ses perspectives de stables à positives, jeudi 17 novembre. Cette décision intervient quelques jours seulement après l'annonce d'un accord technique entre le FMI et les autorités jordaniennes portant sur la 5^{ème} revue du mécanisme élargi de crédit adopté en mars 2020. Moody's explique cette révision de perspectives par l'engagement du gouvernement en faveur de réformes structurelles importantes notamment sur le plan budgétaire.

2. PRÉPARATION DU BUDGET 2023.

Le Département du Budget a rendu publique sa circulaire pour la préparation du projet de loi de finances 2023. Il est prévu que le gouvernement n'introduise pas de nouvelles taxes ou d'augmentation de celles existantes. Le gouvernement appelle à une augmentation des dépenses en capital pour stimuler la croissance économique et l'emploi. Il a aussi pour but d'atteindre les objectifs introduits par la Vision de modernisation économique et la réforme du secteur public. Le budget 2023 devrait également mettre l'accent sur la lutte contre les effets du changement climatique et l'accélération de la croissance verte. La circulaire retient les hypothèses suivantes pour la préparation du budget : une croissance à +2,7 % en 2023, +3 % en 2024 puis +3,3 % en 2025 et une inflation annuelle moyenne à +3 % en 2023

3. FINANCEMENT DU JRP.

Selon Zeina Toukan, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale (MoPIC), 492 M USD sur les 2,28 Mds USD du plan de réponse de la Jordanie à la crise syrienne (Jordan Response Plan - « JRP ») ont été, pour l'instant, octroyés par la communauté internationale soit 21 %. Pour rappel, en 2021, 744 M USD sur les 2,4 Mds USD du JRP avaient été attribués par les bailleurs à la Jordanie (soit seulement 30,6 % du montant total).

LIBAN

1. LE TAUX OFFICIEL PASSERA DE 1507,50 À 15 000/1 USD À COMPTER DU 1^{ER} FÉVRIER 2023.

Le Gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé, a annoncé lundi que la BDL adoptera le taux de 15 000 LPB/1USD à partir du 1er février 2023, dans le cadre de l'unification progressive des taux de change. Les circulaires (n°151 et n°158) régulant les retraits des comptes bancaires libellés en dollars (soumis à des restrictions depuis fin 2019) se feront au taux de 15 000 (au lieu de 8000 et 12 000 actuellement). Avec le taux de la plateforme Sayrafa, la BdL n'utilisera plus que deux taux, au lieu de quatre actuellement.



2. LE PAM REVOIT À LA HAUSSE SON BUDGET D'AIDE ALIMENTAIRE POUR 2023-205.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déjà alloué 700 M USD d'aide alimentaire au Liban chaque année, et a porté ce montant à 1,3 Mds USD en 2022. Aujourd'hui, il a prévu 5,4 Mds USD pour les trois prochaines années, augmentant ainsi son budget annuel d'aide alimentaire de 500 M USD. Ce nouveau budget permettra au PAM de nourrir environ 2 millions de personnes, réparties équitablement entre les réfugiés syriens et les Libanais vulnérables. Alors que le prix des denrées alimentaires est aujourd'hui seize fois plus élevé qu'en octobre 2019, le nombre de familles ayant basculé dans l'insécurité alimentaire s'est accru.

PALESTINE

1. LE SECTEUR BANCAIRE CONFIRME SA BONNE SANTÉ.

Les bénéfices des banques locales opérant en Palestine ont progressé de 17,29% en glissement annuel au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, confirmant la bonne santé du secteur financier en Palestine. Les bénéfices des sept banques locales opérant en Palestine s'élevaient à 104,7 M USD jusqu'à la fin du mois de septembre dernier, contre 89,3 M USD pour la période correspondante de 2021.

La Bank of Palestine reste leader du marché, et a engrangé la moitié des bénéfices nets des banques locales au troisième trimestre (51,5 M USD). En seconde position, QUDS Bank enregistre un bénéfice net de 14,5 M USD à la fin du troisième trimestre.

Les dépôts bancaires auprès des banques opérant sur le marché local ont progressé de 263 M USD entre septembre 2021 et 2022, pour atteindre 16,487 Mds USD.

Le secteur bancaire palestiniens comprend 13 banques, sept banques locales (dont trois banques islamiques) et six banques étrangères, dont cinq banques jordaniennes et une égyptienne.

2. STABILISATION DES CHÈQUES SANS PROVISION.

Les données de l'Autorité monétaire palestinienne ont montré que la valeur des chèques sans provision dans les Territoires palestiniens s'élève à 1,263 Mds USD, soit à peu près le même niveau enregistré au cours de la période correspondante de 2021 (1,261 Mds USD). Cependant, par rapport à la même période en 2020, la valeur des chèques retournés a diminué de 29%, pour s'établir à 1,791 Mds USD au cours de cette période.

La valeur des chèques soumis pour encaissement au cours des dix premiers mois de 2022 s'élevait à environ 19,8 Mds USD, contre 17,26 Mds USD sur une base annuelle en 2021, soit une augmentation de 14,7%. Les transactions en chèques sur le marché palestinien sont le deuxième moyen de paiement en termes de valeur, après les paiements en espèces. Au cours de l'année écoulée, la valeur totale des chèques présentés et encaissés en Palestine s'élevait à environ 21,3 Mds USD.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE DE BEYROUTH
RÉDACTEURS : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

POUR S'ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH